

débat, mais après avoir entendu le ministre faire l'inventaire technique des nouveaux appareils et des nouvelles armes dont dispose le ministère de la Défense nationale, ainsi que de ses nouvelles méthodes d'administration, j'ai cru de mon devoir, comme j'ai l'honneur de représenter Greenwood, circonscription qui compte l'une des plus importantes bases aériennes du Canada, de signaler une lacune importante dans la revue des prévisions budgétaires que le ministre a faite au comité.

Greenwood, au cœur de la circonscription que je représente, suscite toujours des remous en temps d'élections, mais nous comprenons les espoirs et les aspirations de ceux qui désirent faire carrière dans l'aviation. Jeudi dernier, comme en fait foi le compte rendu à la page 1423, le ministre a tenté de traiter à la légère l'un des problèmes fondamentaux des militaires au Canada. Je n'ai pas l'intention de parler de la politique du Canada envers le Vietnam, ni de la politique d'intégration, sauf en ce qui concerne ses répercussions sur les militaires eux-mêmes. Je m'oppose aux remarques du ministre qui a déclaré, comme en fait foi la page 1423 du hansard:

... les problèmes importants qui se rapportent aujourd'hui aux particuliers dans les forces armées ne sont pas ceux qui résultent de l'intégration; ce sont les mêmes problèmes réels qui touchent hommes et femmes dans toutes les sphères de la société, c'est-à-dire la rémunération, les indemnités, le logement, les possibilités de carrière, etc.

Le représentant a continué dans la même veine. Je pense que le ministre a, de façon paternelle, restreint les problèmes des militaires à ceux des hommes et des femmes travaillant dans l'industrie et les affaires. Il a donné un aperçu détaillé des méthodes de gestion et du nouveau matériel mécanique, dont une partie, nous l'espérons, aura une gloire moins éphémère que le cerveau électronique destiné au lancement de bombes. Il s'est bien abstenu de mentionner la question du moral. D'autres orateurs l'ont fait, mais le ministre a gardé un silence complet à ce sujet, alors qu'il s'est longuement étendu sur d'autres points. Franchement, cela ne me surprend pas.

Je dois admettre en toute honnêteté que, pour ce qui est des principes directeurs de l'intégration, je suis de ceux dont les vues se rapprochent véritablement de celles du ministre. Ce sont les méthodes que je rejette. Quand un ministre, au cours de l'examen détaillé du travail de son ministère après la mise à l'essai d'une politique aussi radicale, prétend qu'il n'y a aucun problème relatif au personnel à part ceux qui se présenteraient normalement aux hommes et aux femmes travaillant dans l'industrie et le commerce, il manque de sérieux, selon moi. A moins qu'il

n'admette qu'il existe un problème de main-d'œuvre, et en particulier que ce problème a trait au moral, il manque beaucoup de sérieux.

Il faut voir le problème avant de pouvoir prendre des mesures pour le résoudre. Pourtant, en dépit de toute son astuce et de son aplomb, le ministre demeure tout à fait neutre pour ce qui est d'une des qualités fondamentales de toutes les forces armées, le moral et l'esprit de corps. Il n'y voit rien, et, comparé à lui, le cyclope à un œil de la mythologie avait une vision parfaite.

J'ai cité les paroles du ministre au sujet des problèmes des militaires. Naturellement, les aspects dont il a fait mention sont d'un grand intérêt pour eux, c'est-à-dire la possibilité d'une carrière, les indemnités, le logement, et ainsi de suite. Mais, s'il lui arrive de penser, croit-il vraiment que les difficultés d'ordre économique, la hausse du coût de la vie et les problèmes familiaux expliquent les sentiments d'insécurité et de frustration qui caractérisent la plupart de nos militaires aujourd'hui? Ne reconnaît-il pas, au moins dans une certaine mesure, que le rachat des présumés brevets permanents a semé la confusion et l'incertitude chez les membres actuels des forces armées qui espéraient y faire carrière?

• (3.50 p.m.)

Certes, la politique de rengagement annoncée au cours du présent débat sera utile, mais elle constitue aussi une espèce de concession et témoigne du problème que pose le moral. Je crains que ce ne soit trop peu et trop tard. Le ministre ne croit-il pas sincèrement qu'un officier ou un simple militaire hésitera à se rengager après que lui ou ses amis ont reçu les pathétiques et prophétiques lettres commençant par la salutation «Cher Jean», même s'ils détenaient un brevet permanent? Un homme d'âge mûr dont l'engagement est prolongé d'année en année ou par périodes de trois ans ne peut assurément pas faire de projets d'avenir dans un climat de confiance. Dommage que le ministre n'ait jamais émondé car, s'il l'avait fait, il saurait qu'on ne peut éteindre sans nuire au tronc.

Encore une fois, monsieur le président, il y a le problème des brevets permanents et de la façon dont un grand nombre—les centaines dont on a parlé—ont été rachetés. Mais dans un autre domaine, le ministre ne pense-t-il pas que le problème des différences entre le statut de l'officier permanent et celui de l'engagé à court terme à l'égard de leur pension respective se compare à toute situation dans le civil? Je me demande combien de syndicats toléreraient des différences aussi